

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Communiqué de presse

DE NOUVELLES AIRES PROTÉGÉES EN RÉGION

Bonaventure, le 6 juillet 2005 – Le Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) accueille avec enthousiasme la reconnaissance par le gouvernement du Québec de 2 nouvelles aires protégées sur son territoire. Plusieurs partenaires ont travaillé durement pour tenter de créer ces deux nouvelles réserves dont une de biodiversité, soit celle du karst de Saint-Elzéar et une aquatique, celle de l'estuaire de la rivière Bonaventure. Réagissant à cette annonce, la présidente du CRE Gaspésie / Les Îles, Marie-Josée Bernard, mentionne qu'il s'agit d'*«un grand pas en faveur du développement durable et de la protection de la biodiversité de notre région»*.

Parmi ses nombreux bénéficiaires, rappelons que les marchés mondiaux portent de plus en plus une attention particulière aux efforts de conservation sur les différents territoires de la planète.

Le CREGÎM maintient son appui au gouvernement du Québec pour toutes les démarches qu'il entreprendra en faveur de la protection de la biodiversité.

(30)

SOURCE :

Caroline Duchesne : (418) 534-4498